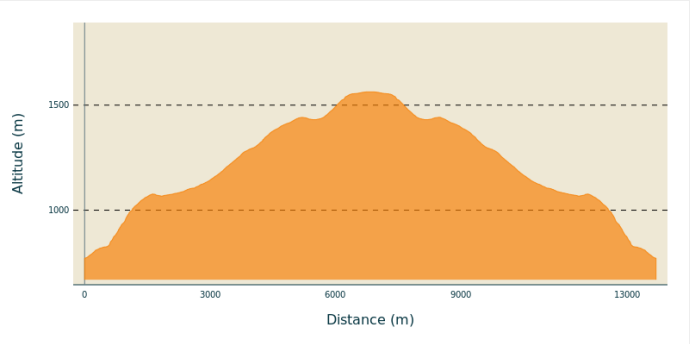


Itinéraire

Départ : Hameau de Ortiac, Villelongue
Arrivée : Hameau de Ortiac, Villelongue
Communes : 1. Villelongue
2. Beaucens

Profil altimétrique



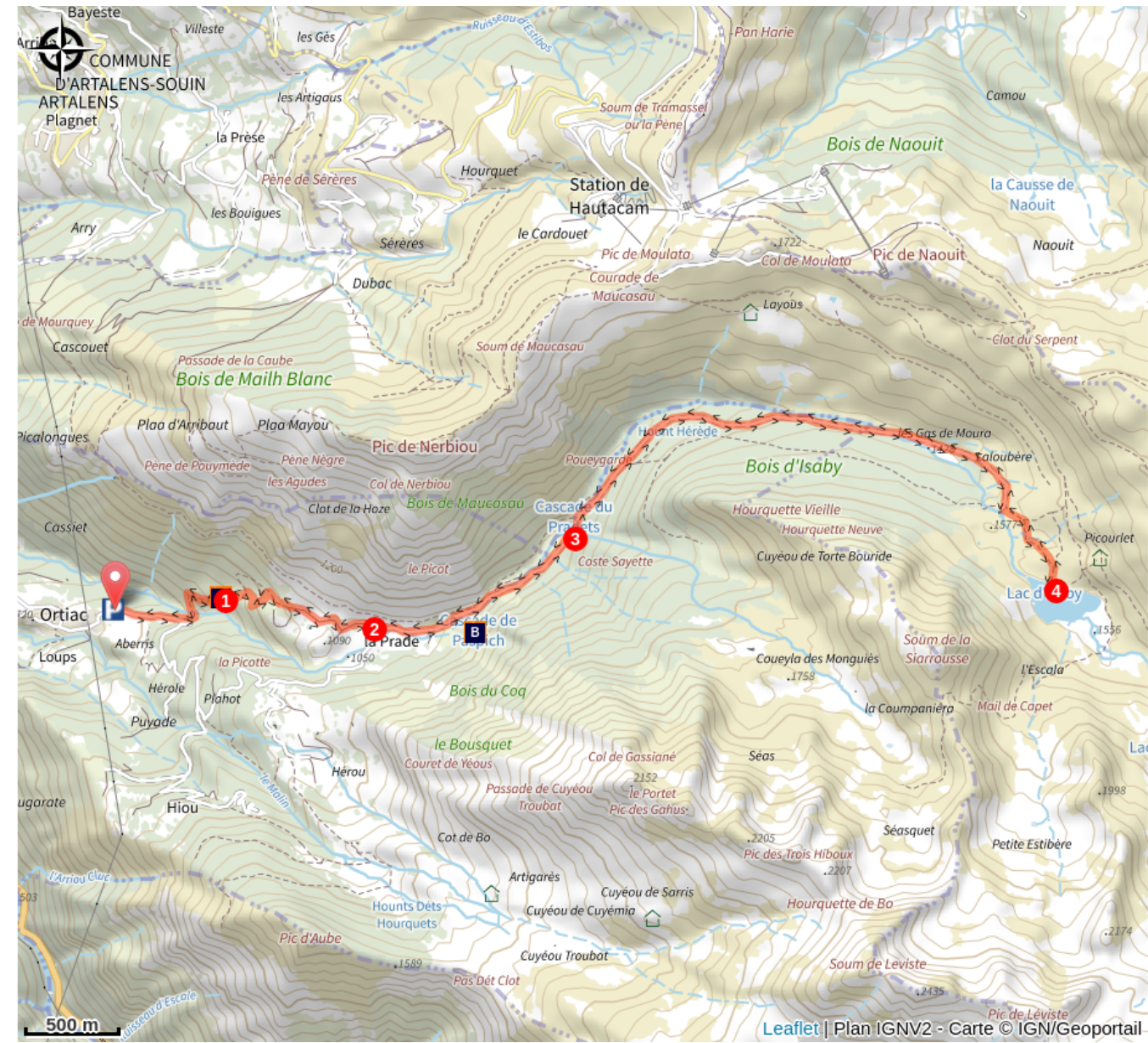
Depuis l'espace de stationnement (panneau d'information Natura 2000), remonter la piste. Au premier virage, quittez la piste pour prendre sur la gauche le chemin qui descend, franchit le ruisseau sur une passerelle et commence une raide ascension à travers bois.

L'on arrive rapidement aux ruines de l'Abbaye.

- L'Abbaye de Saint-Orens (ruines)** : Au milieu de cette forêt de feuillus se dressent les ruines d'un des plus anciens monastères du département, le prieuré de Saint-Orens en Lavedan (ne pas pénétrer dans l'enceinte des ruines). Il est construit à 900 mètres d'altitude, sur un replat rocheux du mont Arribaout, isolé des anciennes voies de passage, ce qui a causé aussi bien sa ruine que sa conservation. Erigé en abbaye au IXe siècle, ce fut d'abord un oratoire où l'ermite Orens se serait installé dans une grotte à partir du IVe siècle. Le sentier poursuite ensuite sa montée en sous-bois pour bientôt quitter la forêt. Au carrefour avec une piste, emprunter celle-ci à gauche qui vous conduit sur...
- Le plateau de la Prade** : le paysage s'ouvre vers la prairie où des granges foraines (construites avec leur toit d'ardoise et des pierres plates sur les pignons) ont été implantées le long du gave d'Isaby. Le Desman des Pyrénées*pourrait être le long du ruisseau qui serpente sur ce replat pâturé. Aurez-vous la chance de le voir ? A l'entrée du plateau, après une courte descente, ignorer la piste de droite et poursuivre sur la piste de gauche, dans l'axe de la vallée. Vous apercevrez bientôt après le plateau, la belle cascade de Paspich. À partir de la micro-centrale électrique, la piste monte plus rapidement. On arrive à un gué maçonné. Sur la droite, le mur ouvert permet de passer à sec en une grande enjambée.
- Des cascades au bois d'Isaby** : La cascade du Pradet, malgré ses trois niveaux, est difficile à débusquer : fiez-vous au bruit ! Vous longez ensuite le bois d'Isaby. Cette forêt, composée de hêtres et de sapins, est un lieu de nourrissage du Grand Tétras* qui profite de son sous-bois riche en myrtilles. Elle abrite également le Maïanthème à deux fleurs, connu aussi sous le nom de «petit muguet». Le bout de la piste est atteint un peu plus haut au point de captage. Le lac est au sud, il suffit de suivre les sentes.
- Le lac d'Isaby** : La zone humide en bordure du lac fait l'objet d'un suivi par des botanistes pour observer son comblement. Il s'agit d'un processus naturel

d'évolution des lacs de montagne dû à l'érosion de leur bassin versant. Ils se remplissent peu à peu d'alluvions et donnent naissance à des zones humides. Celles-ci abritent une biodiversité de plantes et d'invertébrés remarquables.

> Retour par le même itinéraire.

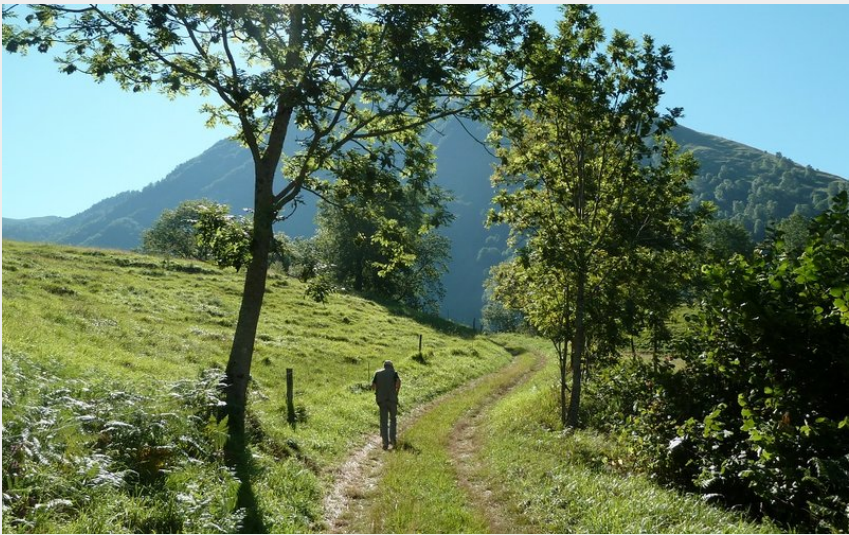


-  L'ancien prieuré Saint-Orens (A)
-  Cascade de Paspich (B)



D'Ortiac à Isaby

Vallée d'Argelès-Gazost / Hautacam - Villelongue



La Prade d'Isaby ((c) Julien Liron)



Du patrimoine historique aux richesses naturelles, cette balade offre des paysages variés, entre forêts, prairies, torrents escarpés, cascades et lac de montagne.

Infos pratiques

- Pratique : A Pied
- Durée : 6 h 30
- Longueur : 13.7 km
- Dénivelé positif : 836 m
- Difficulté : Moyen
- Type : Aller-retour
- Thèmes : Eaux et rivières, Faune, Forêt et sous-bois, Lac
- Accessibilité : Chien autorisé en laisse

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique d'Argelès-Gazost

15 Place de l'Hôtel de Ville, 65400
ARGELES GAZOST

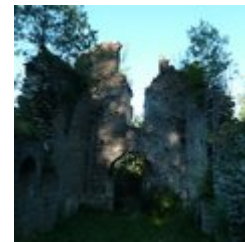
infotourisme@valleesdegavarnie.com

Tel : +33 (0)5 62 97 00 25

[https://www.valleesdegavarnie.com/ete/
ma-destination/vallee-d-argeles-gazost](https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/vallee-d-argeles-gazost)

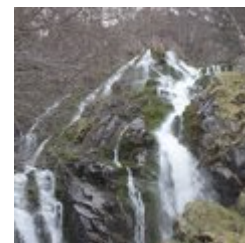


Sur votre chemin...



L'ancien prieuré Saint-Orens (A)

Situées dans un véritable écrin de verdure où il fait bon déambuler aux premières heures de la matinée, les ruines du prieuré de Saint-Orens représentent une des surprises de cet itinéraire. Ces vestiges laissent présager la grandeur de ce joyau d'architecture. Construit sur le lieu de l'ermitage d'Orens, devenu évêque d'Auch au Vème siècle, l'église date des XIème et XIIème siècles. La petite chapelle d'Ortiac, dont une partie du mobilier provient d'éléments récupérés au prieuré de Saint-Orens, est également à découvrir. Remarquable charpente en tilleul, clocher aux pignons typiques de la vallée.



Cascade de Paspich (B)

La cascade de Paspich, est l'une des nombreuses cascades cachées ici ou là dans ce beau vallon.

Celle-ci est visible depuis la piste à travers la frondaison des arbres, sur le versant opposé de la vallée.

Crédit photo : (c) Julien Liron

Toutes les infos pratiques

Recommandations

- **Période de praticabilité :** itinéraire déconseillé en hiver (zone exposée aux avalanches).

- **Accès routier et stationnement :** route de Villelongue à Ortiac déconseillée aux véhicules de gros gabarit (route étroite). Stationnement de petite capacité au départ de la piste, au hameau de Ortiac. Ne pas s'engager sur la piste en véhicule au-delà de cette zone de stationnement.

> Possibilité de démarrer du village de Villelongue (stationnement plus facile) : ajouter environ 1h15 de plus au temps de parcours et 200m de dénivelés supplémentaires).

- **Difficultés :**

Aucune difficulté technique, hormis quelques pentes raides au départ. L'itinéraire est assez long et le dénivelé à ne pas négliger.

- **Itinéraire non balisé :**

Itinéraire balisé au départ, puis non balisé ensuite mais le cheminement est évident à suivre.

Comment venir ?

Accès routier

Du village de Villelongue, montez jusqu'au hameau d'Ortiac (route étroite). Traverser le hameau pour rejoindre le départ d'une piste. La suivre sur 100m et se garer immédiatement sur la gauche, en bordure de piste (panneau d'information) - nombre de places de stationnement restreint. Ne pas s'engager plus loin sur la piste pastorale.

Parking conseillé

Hameau de Ortiac (Villelongue), départ de la piste

Accessibilité

 Chien autorisé en laisse